

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 1 (1889)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Société neuchâteloise de photographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Société neuchâteloise de photographie.**

C'est à l'initiative active et éclairée de M. E. Chable fils, amateur distingué de Neuchâtel, que cette ville doit être, depuis peu, dotée d'une Société de photographie.

Mardi 22 octobre, à 8 h.  $\frac{1}{4}$  du soir, les amateurs photographes de Neuchâtel se trouvaient convoqués au palais de Rougemont, par M. E. Chable, avec l'ordre du jour suivant :

1<sup>o</sup> Proposition sur la fondation d'une Société de photographie, à Neuchâtel, et discussion sur l'opportunité de cette proposition.

2<sup>o</sup> Cas échéant, inscription des personnes qui approuvent la proposition et deviennent membres fondateurs de la Société.

3<sup>o</sup> Nomination d'un Comité.

4<sup>o</sup> Projections, d'après clichés, de M. V. Attinger, M<sup>lle</sup> Jeanne Bouvier, MM. Paul Bouvier, Ed. Borel, E. Chable, Paul Colin, M<sup>me</sup> Godet, M<sup>lle</sup> Jeanjaquet, MM. Louis Kurz, Eug. Mauler, E. Perrochet, A. de Pourtalès, H. de Pury, etc. etc.

Une trentaine de membres répondirent à cet appel.

La fondation d'une Société neuchâteloise de photographie fut arrêtée, et vingt personnes, parmi lesquelles six dames, s'inscrivirent séance tenante comme membres fondateurs.

L'assemblée procéda ensuite à la nomination d'un Comité chargé d'élaborer les statuts; il fut composé de MM. E. Chable, Paul Colin, Eug. Mauler et P.-A. Perrochet.

La soirée se termina par le défilé d'une centaine de projections montrées par M. E. Chable, et qui furent très appréciées.

Le Comité doit élaborer les statuts et convoquer une assemblée générale qui sera appelée à les discuter.

Nous applaudissons à la formation de cette nouvelle Société qui vient combler une lacune importante, et nous ne doutons pas qu'elle ne prenne une rapide et sérieuse extension.

---

### **Société genevoise de photographie.**

*Séance du 24 octobre 1889.*

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

Nouveaux membres reçus: MM. Jules Darier-Rey, Genève.

» Henri Darier »

» David Paccard »

L'assemblée passe ensuite aux communications annoncées sur l'ordre du jour.

M. E. Sautter présente à la Société quatre clichés obtenus sur plaques Lumière rapides, développés au moyen de quatre développeurs différents.

Ces plaques ont reçu, au moyen du nouvel appareil fabriqué par M. Français, exactement la même exposition, et M. Sautter a tenu compte du temps nécessaire pour le développement complet de chaque cliché.

Il a constaté que la plaque traitée au moyen de l'icongène, exigeait une immersion dans le bain de 10 minutes.

La plaque soumise à l'hydroquinone, bain neuf, s'est trouvée développée au bout de 7 minutes.

Un développement à l'acide pyrogallique mélangé à du sulfite de soude et additionné de quelques gouttes de carbonate de potasse, a donné en 4 minutes un beau cliché de nuance noir bleu ; toutefois, ce développement souvent recommandé, demande quelques précautions dans le lavage, si l'on veut éviter des soulèvements de la gélatine, qui peuvent entraîner la perte totale du cliché.